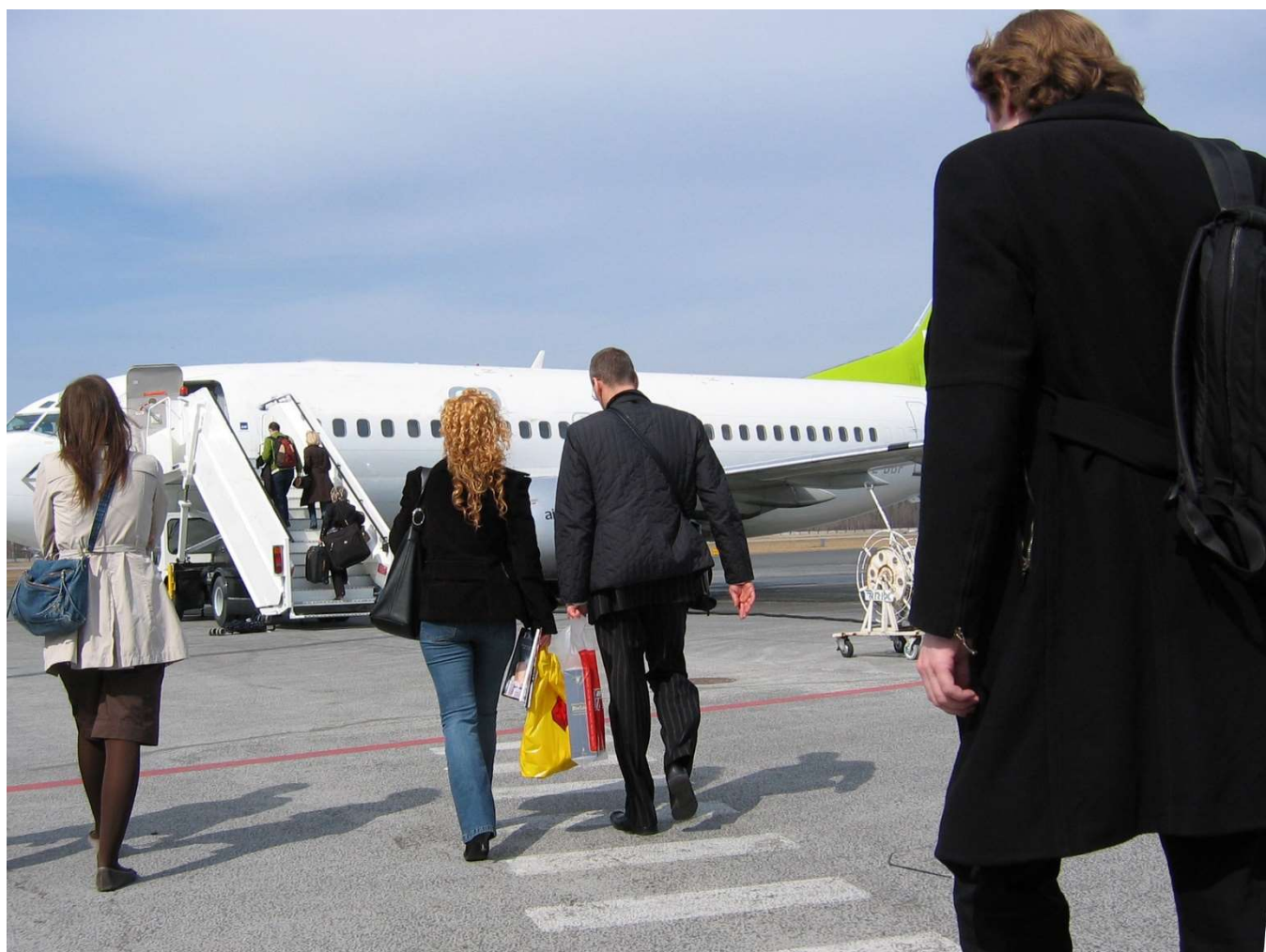


# **BUDGET PRIMITIF 2022**

## **Du Budget Annexe « Aéroport d'Avignon »**

### **AVIS**



**23 FEVRIER 2022**

Rapporteur

**Bernard SILVESTRO**

**Président de la commission Finances et Fonctionnement**

Assisté de Christiane GAU, Chargée de Mission

Cet avis a été adopté à la majorité par 22 voix POUR et une abstention.

dans le cadre d'une saisine obligatoire

## SOMMAIRE

<b>1. PRINCIPAUX ELEMENTS DU BUDGET ANNEXE « AEROPORT D'AVIGNON »</b> .....	4
<b>2. AVIS DU CESER</b> .....	4
<b>EXPLICATIONS DE VOTE</b> .....	5
Intervention du 1 <sup>er</sup> collègue .....	5

## 1. PRINCIPAUX ELEMENTS DU BUDGET ANNEXE « AEROPORT D'AVIGNON »

Le budget primitif 2022 du budget annexe « Aéroport d'Avignon » s'équilibre, en recettes et dépenses réelles, à 2,554 M€.

*En section d'exploitation :*

- les recettes réelles s'élèvent à 1,633 M€, ces recettes d'exploitation permettent de financer la délégation de service public, les dépenses d'entretien, les frais d'études et d'honoraires, les taxes foncières, les charges financières et charges exceptionnelles.

- les dépenses réelles s'élèvent à 1,101 M€.

*En section d'investissement :*

- les recettes réelles s'élèvent à 1,921 M€

- les dépenses réelles s'élèvent à 2,453 M€.

*Les autorisations de programme ouvertes au BP 2022*

Elles s'élèvent à 1,298 M€, afin notamment, d'engager des travaux sur la voirie publique de l'aéroport (réfection de chaussées, requalification de bâtiments, mise en œuvre des opérations nécessaires au maintien du certificat européen de sécurité aéroportuaire) et de réaliser l'aménagement des terrains compensatoires pour la protection de l'outarde canepetière.

## 2. AVIS DU CESER

Le CESER approuve les décisions de la Région pour la poursuite en 2022 des investissements permettant de conserver le certificat européen de sécurité aéroportuaire et pour la prise des dispositions environnementales adaptées au besoin.

## EXPLICATIONS DE VOTE

### Intervention du 1<sup>er</sup> collège

Sur le Budget annexe 2022 « Aéroport d'Avignon », le 1<sup>er</sup> collège note que la Région poursuit son appui au développement économique du territoire, basé sur l'innovation et le développement industriel, porté par l'exploitant de la Délégation du Service Public.

Cette plateforme aéroportuaire doit être en mesure de maintenir sa certification et la réserve foncière affectée aux développements et essais de nouveaux services aéronautiques faisant appel à différents vecteurs aériens (drones, ballons, hélicoptères...) tout en préservant la biodiversité et en respectant les contraintes environnementales.

**Le 1<sup>er</sup> collège votera l'avis présenté par le CESER sur le Budget Annexe 2022 « Aéroport d'Avignon »,**



27, Place Jules Guesde - CS 80255 - 13235 Marseille Cedex 02  
Téléphone : 04 91 57 53 00

e.mail : [ceser@maregionsud.fr](mailto:ceser@maregionsud.fr)  
Site web: [www.ceserpaca.fr](http://www.ceserpaca.fr)  
Site Newsletter : [ceser@regionpaca.com](mailto:ceser@regionpaca.com)